

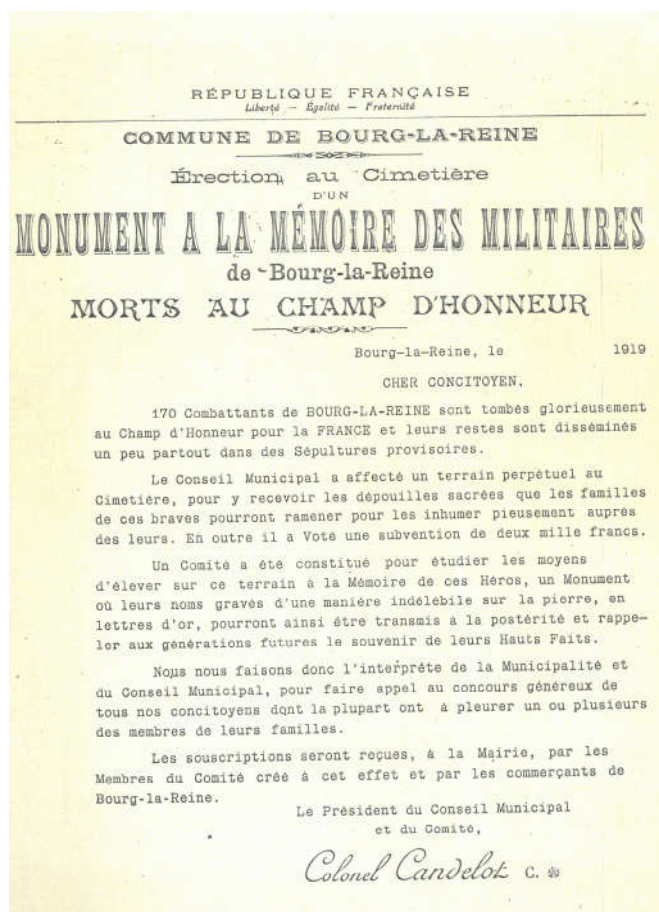
## L'homme de mémoire

La première séance du Conseil municipal après l'Armistice se tient le 7 décembre 1918. Elle est l'occasion de remercier Monsieur le Maire, le Colonel Candelot, et de lui exprimer « *toute la reconnaissance des habitants pour les distingués services (...) qu'il rend à tous* ».

Lors de cette séance, le Colonel Candelot suggère « *l'édification au cimetière communal d'un Monument à la mémoire de tous les soldats de Bourg-la-Reine morts pour la Patrie au cours de la guerre 1914 - 1918* ». Le Conseil municipal soutient cette proposition : il faut se souvenir.

Une souscription est rapidement lancée et rencontre un tel élan populaire qu'elle permettra de financer intégralement l'édification du mémorial. Les fouilles de reconnaissance du terrain débutent à la fin de l'année 1919 et les travaux sont réalisés en 1920 sous la direction de Jules Valez, architecte du département de la Seine. La rapidité d'exécution a permis à la Ville de Bourg-la-Reine, d'être la première commune de notre région à rendre, selon le journal *La Rive Gauche* du 6 novembre 1920 « *le suprême hommage à ses glorieux enfants morts pour la défense de la patrie* ».

*La Rive Gauche* du 30 octobre 1920 décrit ainsi le Monument aux Morts : « *En raison même de l'emplacement choisi, il a été conçu dans une idée de gloire ou de triomphe, et dans une pensée de souvenir, de piété patriotique et de reconnaissance envers nos morts qui, au cours de la Grande guerre, ont donné leur vie pour sauver la France. Son caractère est donc simple et sobre : une stèle quadrangulaire en granit, de 3 mètres de hauteur, surmontée d'un large couronnement ; sur les quatre faces semblables au fût de la stèle, et gravés par ordre alphabétique, les noms des 161 mobilisés de Bourg-la-Reine morts pour la patrie. Sur chacune des faces du chapiteau de couronnement, la gravure symbolique de la Croix de guerre planant, entre deux palmes, au-dessus des noms inscrits* ».



Disparu le 7 janvier 1920, le Colonel Candelot ne verra pas le monument achevé. Il est inhumé au cimetière de Bourg-la-Reine le 12 janvier. Ses obsèques seront accompagnées d'une ferveur populaire sans précédent. Le journal paroissial du 25 janvier relate cette journée : « *Homme juste et bon, intègre et loyal, il part emportant le regret de tous ses administrés. Dans le vestibule de la Mairie transformé en chapelle ardente, beaucoup vinrent prier devant sa dépouille mortelle gardée par deux pompiers en grande tenue (...). L'église est trop petite pour recevoir cette foule dont une partie doit stationner dans la rue* ».

De nombreuses personnalités sont présentes lors de cérémonie organisée en l'Église Saint-Gilles. Citons un certain Théodore Steeg, nommé Ministre de l'Intérieur le 20 janvier suivant et qui, le 1<sup>er</sup> novembre 1920, inaugurerait le Monument au Mort de Bourg-la-Reine à l'invitation du nouveau premier magistrat de la ville, Charles Alfred Nomblot.



↑ Inauguration du Monument aux Morts, le 1<sup>er</sup> novembre 1920 par Théodore Steeg, Ministre de l'Intérieur  
Source : Source gallica.bnf.fr/Bibliothèque nationale de France.